Image not found or type unknown

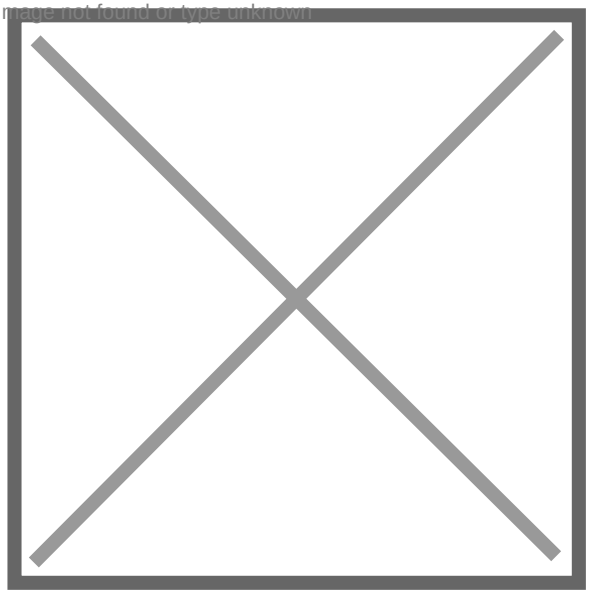

Préavis, état des lieux de sortie

Par **sophie58**, le **15/03/2009** à **23:21**

Bonjour,
J'ai un petit problème de propriétaire!
Alors, suite à une période de chômage, j'ai retrouvé du travail dans un autre département donc obligation de déménagement et de quitter mon appartement que je louais. J'ai téléphoner à mon propriétaire afin de le prévenir. Je pensais que vu que mon déménagement se fait car j'ai trouvé un emploi suite à une perte d'emploi, le préavis serait de 1mois (?). Mon propriétaire prétend que c'est faux et que le préavis est de 3mois(?). Ou est la vérité???!!
Sachant que dans le contrat, il est bien écrit que dans mon cas, le préavis est de 1mois!
J'ai donc tout de même envoyer un recommandé à mon propriétaire avec les justificatifs prouvant ma situation. Cela fait une semaine maintenant et mon propriétaire n'est toujours pas allé chercher le recommandé en question. Je le soupsonne de le faire exprès afin de tirer en longueur mon préavis vu qu'il ne commencera qu'à partir du moment ou il aura réceptionner le recommandé.
Que faire dans ce cas là? Parce que tant qu'il ne va pas chercher ce fichu recommandé, mon préavis ne commencera pas et je continuerai de payer le loyer?
J'ai vraiment aucune idée des recours que je peux avoir!
Merci pour l'aide!!
Sophie

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés